Annexe 26

VRESSE-SUR-SEMOIS | Administration communale

Wallonie

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Nos réf. : PU2025/26

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de : **permis d'urbanisme.**

Le demandeur est **la société HUTTOPIA MOUZAIVE SRL**, Rue de Lingue 50 à 5550 MOUZAIVES.

Les parcelles de terrain concernées sont situées rue de Lingue 50 à 5550 MOUZAIVES et sont cadastrées VRESSE-SUR-SEMOIS 5 DIV/MOUZAIV section A n° 81A, n° 802C, n° 79D, n° 75C, n° 74E, n° 74D, n° 74C, n° 64_, n° 63_, n° 62_, n° 61D, n° 57_, n° 47_, n° 134D, n° 133C, n° 131A, n° 128H, n° 121B, n° 120H, n° 120G, n° 120E, n° 120D, n° 119A, n° 118C, n° 118B, n° 116A, n° 109D, n° 109B.

Le projet consiste en une demande de régularisation pour l'implantation de 74 logements touristiques (chalets, tentes, roulottes) et présente les caractéristiques suivantes (2) :

Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.
La demande est soumise à ENQUÊTE PUBLIQUE : dérogation au plan de secteur – Zone d'espaces verts.
La dérogation au plan de secteur ne concerne qu'une petite partie du camping (emplacements de passage et piscine), la très grande majorité étant située en zone de loisirs.

L'enquête publique est affichée le 6 juin 2025, ouverte le 11 juin 2025 et clôturée le 25 juin 2025.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous chaque jour ouvrable pendant la période de l'enquête publique à l'adresse suivante : Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS.

Le dossier peut toutefois être consulté uniquement sur rendez-vous, un jour ouvrable après 16H00 ou le samedi matin, pris au plus tard 24 heures à l'avance.
Tout rendez-vous est à fixer auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, Madame Patricia MARTIN, joignable par tél au 061/46 58 30 ou via mail patricia.martin@vresse-sur-semois.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- par télécopie au numéro : 061/50 15 47
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be
- remises à Madame Patricia MARTIN dont le bureau se trouve : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU2025/26**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Patricia MARTIN ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Vresse-Sur-Semois - rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **25 juin 2025 à 11h.**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet – dont Madame Patricia MARTIN dont les bureaux se trouvent à rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-sur-Semois, le 05 JUIN 2025

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

Administration Communale VRESSE-SUR-SEMOIS (Namur)

Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD

Rue Albert Raty, 112 • 5550 Vresse-Sur-Semois ☎ 061/50.03.06 🖷061/50.15.47
Belfius BE63 0910 0054 1108 • TVA n° BE0216.696.911